

Comité d'Endurance équestre des Pays de la Loire
Compte-rendu de Assemblée Générale 2016

Dimanche 15 janvier 2017
« La Ferme » - Haras du Lion d'Angers

Dimanche 15 janvier 2017, 10h15, ouverture de l'A.G.

Nicolas DOYON, Président de l'association, adresse ses remerciements aux personnes présentes ainsi qu'au Comité Régional d'Équitation des Pays de la Loire (CRE PdL) pour la mise à disposition gratuite des locaux sur le site du Domaine de l'Isle Briand, lieu-dit "La Ferme", Le Lion d'Angers.

Il soulève que les acteurs qui se sont déplacés sont, à peu de chose près, autant que lors de l'AG précédente tout en observant la présence de "*nouvelles têtes*" ce qui est toujours une bonne chose.

Le Président termine cette introduction par une présentation de l'équipe, membres du Bureau :

- Martine LEBEAU, Trésorière,
- Quentin GARNIER,
- Océane BINET,
- Philippe AUDOUIN, Secrétaire,
- Claude FONTAINE, Vice-Président

Absents :

- Mélanie AYOUL, Chargée des relations fédérales
- Jérémie LAMORINIERE, Webmaster

Sommaire

Rapport moral & d'activité	2
Compte rendu financier	3
Statistiques & Liste cavaliers sur épreuves avec étoiles	4
Site internet	4
Comité de direction - Membres sortants & Membres entrants	5
Programme des concours - Saison 2017	6
Aides financières allouées par le Comité Régional d'Équitation	6
Stages 2017	6
Jeunes cavaliers	7
Système de gestion et chronométrage semi-automatique (ATRM)	7
Grand Régional	8
Challenge(s) 2016 du CEPL	8
Statuts de l'association	9
Divers	9

Rapport moral & d'activité

Rappels sur le rôle de l'association...

Le CEPL, réfléchit à des projets, les expose aux adhérents concernés, puis les présente au CRE dans l'objectif d'obtenir un financement.

Par ailleurs, nous sommes à l'écoute de l'ensemble des acteurs de la discipline pour, éventuellement, accompagner et soutenir toutes initiatives ou projets jugés intéressants par les membres du Bureau.

Le CEPL c'est aussi...

- Gérer les matériels mutualisés entre les organisations en charge des Concours.
- Approvisionner les équipes organisatrices en cartes vétérinaire.
- Piloter une réunion antérieurement à la saison rassemblant l'intégralité des organisations dans le but d'établir un programme des concours le plus cohérent possible, concours sur lesquels les juges se positionnent ensuite.
- Planifier chaque année une journée de formation pour les élèves vétérinaires en présence d'un vétérinaire référent et d'un juge.
- Œuvrer plus ou moins directement afin que l'endurance sur les Pays de la Loire soit représentée à la réunion organisée à Lamotte-Beuvron par la FFE.

Toutes ces actions ne sont pas assurées exclusivement par les seuls membres du bureau.

Nicolas DOYON souligne l'aide de Philippe MORIN (Vétérinaire) et de Michel DENIER (Juge national) qui, pour ce dernier, présidera après cette AG la réunion des juges ayant pour objet : « Répartition des juges sur le Programme des concours 2017 ».

Ils sont remerciés pour leurs conseils et leurs aides au bénéfice de l'endurance sur les Pays de la Loire.

Le CEPL assure le suivi de ses propres Challenges.

Le CEPL peut, en tant que Club, délivrer des licences de cavalier et de compétition aux cavaliers indépendants. Ces licences sont à imprimer ensuite sur le site de la FFE.

Il peut aussi, avec son compte organisateur et sous certaines conditions, être considéré comme l'organisateur officiel d'un concours et éviter ainsi à un organisateur et à son équipe les dépenses d'ouverture de compte et les frais d'assurance.

En 2016, pour résumer nous avons donc...

- Alimenté régulièrement, par l'intermédiaire de Jérémy LAMORINIÈRE, le site internet et la page Facebook. Ces deux supports sont devenus notre principal outil de communication.
- Organisé la réunion des organisateurs permettant de proposer un programme des concours le plus cohérent possible pour la saison 2017.
Édité puis diffusé sur le site internet du CEPL, le programme des concours 2017 sera mis à jour au fur à mesure des changements portés à la connaissance du CEPL par les organisations.
- Participé au financement des tenues pour les « jeunes cavaliers » lors du déplacement à La Motte-Beuvron et, plus largement, le CEPL a contribué à des investissements à destinations des jeunes.
- Assuré le suivi des Challenges pour la saison 2016.
- Conservé un regard sur le système de gestion semi-automatique des concours (ATRM) déployé tout au long de la saison, en accompagnant le pôle de référents qui se partagent la tâche.
- Travaillé avec le CRE pour obtenir des aides financières sur divers projets 2017.

Compte rendu financier

Martine LEBEAU, Trésorière, présente le compte-rendu financier de l'année 2016.

Cf. diaporama : Annexe 1 jointe à ce compte-rendu

Le solde très légèrement débiteur intègre le coût des lots pour les Challenges 2015 et 2016, *"c'est donc pas mal."*

- Question en provenance de l'assemblée : *"Pourquoi autant d'argent sur le compte FFE ?"*
La procédure pour rapatrier l'argent du compte de la FFE au compte du CEPL est compliquée... Voilà pourquoi il reste toujours une somme significative.
- Questions en provenance de l'assemblée (une cavalière compétitrice présente sur la région depuis 3 années), en substance... *"Pourquoi une telle faiblesse du nombre d'adhérents ? Est-ce manque de communication ? L'association est peut-être un peu trop cachée ?"* auxquelles vient s'ajouter un aparté sur la possibilité, via le CEPL, d'acquérir une licence.

Réponses résumées ainsi...

- o *"Le CEPL est "content" de vendre des licences mais cet accès aux licences est à considérer comme un "service" destinés aux indépendants éloignés des clubs."*
- o *"Il y aurait beaucoup plus de gens adhérents, dans l'esprit, que de gens régularisant cette adhésion via le paiement de la cotisation (2,00 euros)."*
- o *"Est-il possible d'envisager d'inciter les adhésions au début des concours ?"*
"Cela a déjà été fait et s'avère compliqué" (dans le suivi)
- o Nicolas DOYON rappelle qu'il s'agit aussi d'un enjeu potentiel, de taille, à l'encontre du CRE tout en précisant que cette donnée n'est pas aujourd'hui au 1^{er} rang des préoccupations du CRE dans sa relation avec le CEPL.
- o Il en demeure pas moins que ce sujet est important pour l'avenir et que le CEPL, et les acteurs de la discipline, doivent réfléchir dessus.

Votes

Bilan moral & d'activité : *Qui est contre ? 0*
Qui s'abstient ? 0

Rapport financier : *Qui est contre ? 0*
Qui s'abstient ? 0

Modalités du vote : à main levée

Membres de l'association à jour, ou non, de leurs cotisations.

Statistiques & Liste cavaliers sur épreuves avec étoiles

Océane BINET, sur la base d'un tout nouveau support, commente les statistiques de l'année (1^{er} septembre 2015 => 31 août 2016) en mettant en exergue..., par exemple, que les jeunes chevaux furent moins nombreux et que la région obtient une forte représentation des clubs en se positionnant à la 4^{ème} place.

- 15 dates dont 5 dates SHF pour les « jeunes chevaux » qui furent moins nombreux et 1 concours international (*, ** et ***).
- La région obtient une forte représentation des Clubs en se positionnant à la 4ème place.
- Engagements des Clubs à 59% alors qu'au plan national la répartition est plus homogène : Club à 40%, Amateur à 31%, SHF à 10% et 10% sur le niveau international
- 1 304 partants
- Épreuves 10-20-30 :
 - o La majorité des concurrents engagés sur l'épreuve 20 km car c'est l'épreuve obligatoire pour commencer.
- Épreuves 40-60 :
 - o Sur les épreuves 40 km, la majorité des cavaliers possèdent une licence « Club » et, sur les épreuves 60 km, le volume est presque semblable entre les engagés licenciés « Club » et les licenciés « Amateur ».
- Kilomètres totalisés : 54 450 contre 62 890 la saison passée, soit une baisse de 13,4 %

Les cavaliers classés sur les épreuves ** et *** sont cités, et, ceux présents, applaudis.

Cf. Annexes 2 et 3 jointes à ce compte-rendu

Site internet

<http://www.cepl-association.fr/>

En l'absence de Jérémy LAMORINIÈRE, Nicolas DOYON rappelle à chacun l'existence de ce média et quelques grandes lignes du contenu.

- News
- Le Programme des concours pour la saison 2017
- Les classements des cavaliers sur les Challenges du CEPL

Membre d'une équipe organisatrice, Pierrette DENIER signale qu'il est tout à fait possible d'adresser au webmaster des informations organisationnelles propres à un concours permettant alors d'informer le plus grand nombre en amont.

Comité de direction - Membres sortants & Membres entrants

Après avoir abordé le thème et indiqué la fin d'un cycle en cette année olympique pour l'équipe sortante - *"pour la durée de l'olympiade"*, suivant statuts - Nicolas DOYON pose tout d'abord une question... *"Quelqu'un présente-t-il une nouvelle équipe ?"*

En l'absence de retour, il atteste... *"nous sommes candidats"* en englobant Jérémy LAMORINIÈRE, absent, qui a clairement manifesté son souhait de se représenter.

Mélanie AYOUL, absente, n'a pas répondu à un courriel préparatoire interne, adressé plusieurs semaines avant, demandant à chacun des membres son positionnement.

Deux personnes, dans l'assemblée, se proposent alors de lui poser la question par SMS...

A noter : A hauteur des échanges autour de ce cas de figure et du temps consacré au chapitre « Comité de direction - Membres sortants & Membres entrants », ces personnes n'obtiendront pas de retour. Plus largement, à 12h00, à la fin de l'assemblée, Mélanie AYOUL n'avait toujours pas pris contact.

Trois autres personnes, très à l'aise avec les statuts en tant que ex. membres et rédacteurs pour certains, prennent position et résumant la situation ainsi... *"Il est impossible de présenter au vote quelqu'un qui n'a pas donné d'informations en ce sens"*.

Cette intervention met un terme aux interrogations résiduelles.

Nicolas DOYON, en poursuivant, rappelle le cas particulier soulevé par une personne arrivée en cours de saison, en l'occurrence, Océane BINET.

Comme prévu lors de la précédente AG (Cf. CR « CR_AG CEPL 2015_7 février 2016_PA_160320 »), une personne, cooptée ou non, a la possibilité d'intégrer le Comité en cours d'année et sa candidature - si cette personne souhaite s'impliquer après une période de transition - sera régularisée lors de l'AG suivante.

Sur cette base, Nicolas DOYON reformule ses propos et exprime le souhait des membres présents, auxquels est associé Jérémy LAMORINIÈRE, absent, de se représenter *"en liste"*.

Le vote favorable à l'unanimité ou presque - difficile de distinguer les mains non levées - clôture ce chapitre.

Martine LEBEAU, Océane BINET, Quentin GARNIER, Nicolas DOYON, , Philippe AUDOUIN, Claude FONTAINE et Jérémie LAMORINIÈRE, partent donc pour un nouvel exercice et ce, dans la *"continuité"* comme le précise Nicolas DOYON.

Philippe AUDOUIN, à ce moment de l'assemblée, intervient (avec véhémence) pour affirmer que *"derrière Nicolas il y a une équipe !"*. Et, pour résumer... rappelle à chacun, en étayant le fond de sa pensée au regard de choses entendues ou lues, qu'il est toujours possible de reprocher ceci ou cela au CEPL - à étayer néanmoins - mais lorsque quelqu'un charge, ou pour être plus clair encore, *"attaque"* Nicolas DOYON, il faut bien comprendre que c'est toute une équipe qui, non-considérée, se trouve alors mêlée à ce jugement.

L'assemblée, par la spontanéité de ses applaudissements - inattendus pour l'orateur - montrera son approbation.

Programme des concours - Saison 2017

Nouveau concours...

Comme annoncé l'année dernière, un nouveau concours - le seul en Vendée, présenté par un représentant de l'association Equassyon - verra le jour à proximité immédiate de la Roche sur Yon, le dimanche 15 octobre.

A St Mars d'Outillle, département de la Sarthe, les Jeux Équestres Régionaux (Championnat Régional Club) seront organisés le dimanche 7 mai sur la base des seules épreuves Endurance / Trec / Complet. Il s'agira donc d'une sorte de "mini JER".

Question : Est-ce que ce concours sera reconduit ?

Oui, si ce concours donne satisfaction, l'organisation s'engagera pour poursuivre.

Le Programme est disponible au téléchargement sur le site internet.

Vous y trouverez le détail des épreuves prévues sur chaque concours, les concours constituant le Grand Régional, les Championnats, les concours bénéficiant du Système de gestion et chronométrage semi-automatique (ATRM), ainsi que les coordonnées des acteurs au sein de chaque organisation.

Aides financières allouées par le Comité Régional d'Équitation

Pour la prochaine saison, le CRE a alloué des aides financières sur les projets suivants :

- Grand Régional (reconduction)
- Stage réservé aux enseignants (Cf. <http://www.crepdll.fr>)
 - o 6 février
- Stages (2) destinés aux jeunes cavaliers animés par Prune BELLAMY et Frédéric DUVAL
- Prise en charge du coût des boxes pour le Championnat de France des jeunes cavaliers
- Prise en charge des défraiements d'un coach, et d'un assistant, pour la durée du Championnat de France des jeunes cavaliers
- Stage tout public animé par Fabrice CREIGNOU (contenu & modalité d'inscription à paraître sur le site internet)
- Aides...
 - o pour l'organisation des championnats régionaux,
 - o journée de formation des élèves vétérinaire mutualisée avec la région Bretagne
 - o journée de formation des juges,
 - o réunion rassemblant les organisations,
 - o pour les concours proposant des épreuves ** & ***

Stages 2017

Inscriptions via liens disponibles sur le site internet du CEPL ou, plus directement, sur le site du CRE.

Jeunes cavaliers

Impliqués depuis la saison dernière, Prune BELLAMY et Frédéric DUVAL vont aborder les prochaines étapes et commenter le parcours précédent, en 2016.

Stages...

- courant avril 2017
- juillet 2017, sur la commune de Ligné, pour finaliser la préparation le Championnat de France, intendance comprise

Championnat de France 2016, pêle-mêle...

- 12 cavaliers engagés
 - o 1 forfait sur l'épreuve « 120 »
- Avec un *"petit effectif"*, l'équipe se classe à la 4^{ème} place exæquo avec les *"bretons"*
- Conditions climatiques difficiles rendant les courses plus dures
- *"superbe ambiance"*...
- *"bon cru"*, avec devant eux un avenir car certains cavaliers sont très jeunes
- *"fort esprit d'équipe"* n'ayant rien à envier aux équipes plus étoffées
- *"belle organisation"* incluant le rôle des parents
- *"superbe we"*
- *"bravo au CEPL et aux parents"*
- *"chevaux beaux"*

Championnat de France 2017 (ou Championnat de France As Endurance, véritable dénomination !)

- Le lundi 1er mai, un rassemblement ouvert à tous est proposé aux parents, aux accompagnants
- Le Championnat aura lieu à un autre endroit, à Aumont Aubrac (Lozère), et sera donc plus formateur que des épreuves en plaine
- Le règlement n'est (n'était) pas encore disponible.
 - o Lien : <https://www.ffe.com/ffe/Disciplines/General/Endurance/Championnats-de-France>
- Question : le CRE est-il en mesure de fournir des matériels, dont des tentes ?
 - o A voir/A organiser

Pour terminer ce chapitre prometteur, Nicolas DOYON insiste sur l'investissement personnel, à placer au centre de la cohésion de cette équipe, du binôme constitué par Prune et Frédéric

Système de gestion et chronométrage semi-automatique (ATRM)

Nicolas DOYON annonce que les concours, pour l'immense majorité, seront gérés par ce système pour leurs chronométrages et rappelle simplement à tous que le CEPL n'impose rien aux organisations.

Il apporte les distinctions, toujours à reconnaître, qui existent entre le CEPL, certes partie prenante, et les référents !

Un « référent » n'est pas nécessairement membre du Comité de Direction, ou l'inverse.

Autre rappel, le CEPL est ouvert aux candidatures de stagiaires désireux, à terme, de prendre en charge un concours. L'expérience s'acquiert dans l'échange et la pratique après un parcours d'apprentissage, en doublon, sur le terrain.

Grand Régional

Nicolas DOYON indique à l'assemblée que le GR, circuit se voulant « d'excellence », a rassemblé 12 équipes en 2016, pour sa 1ère année.

Un site internet dédié au GR sera bientôt disponible.

Le règlement est consultable sur le site internet du CRE : <http://www.crepdl.fr>

Dans un contexte de concertation entre les organisations au cours de précédentes réunions, la thématique « moins de 90 pour concentrer plus de compétiteurs sur des épreuves rendues alors attractives », abordée avant l'arrivée du GR... a trouvé une légitimité. En effet, plusieurs organisations ont joué le jeu en retirant de leurs concours ces épreuves.

Challenge(s) 2016 du CEPL

Océane BINET, complètement engagée sur la récupération des résultats et la mise à jour des classements au cours de la saison passée, donne ici quelques précisions.

Les résultats serrés l'étaient dès le début et, au final, peu totalisent 4 épreuves, condition inscrite au règlement.

- 51 Clubs ont concouru au Challenge dédié mais seuls les trois premiers répondent à la condition de participation à 4 épreuves
- 72 cavaliers ont été recensés sur le Challenge « Passion », toutefois, seules 6 cavalières répondent à la condition des 4 participations.

Proposition ?

Diminuer le volume des épreuves à 3...

Pour tenter de remédier à ces situations, Océane essaiera de faire une offre de calcul en concertation avec l'ensemble des organisations.

Rappels :

- Sur les épreuves 20 et 30, les cavaliers génèrent les points pour le Club où ils sont licenciés
- Sur les épreuves 40 et 60, les cavaliers, licenciés « Club », engrangent des points à titre individuel

Les deux Challenges seront reconduits en 2017.

Classements « Club » et « Passion » 2016 : Cf. Annexe 4 jointe à ce compte-rendu.

Statuts de l'association

En prévision d'une mise à jour des statuts, lors de l'assemblée précédente (Cf. CR « CR_AG CEPL 2015_7 février 2016_PA_160320 »), il avait été convenu ceci :

- Une commission - Marie-Christine CHALANDRE/Gaby MABILEAU/Autre(s) ? - fera des propositions.
- Un projet de modification des statuts sera finalisé en prévision de l'AG 2016.
Septembre 2016 : support à envoyer aux membres du Bureau
- Gaby MABILEAU propose la mise en place d'un Règlement Intérieur.

Le dossier ayant pris du retard, la préparation de ces nouveaux statuts doit dorénavant s'inscrire en amont de la prochaine assemblée.

Nicole VOIRPY, ex. membre du Comité de direction, se propose de réunir une petite commission de travail, au cours de l'après-midi, pour faire un point.

Sur la base du fichier "natif", une poignée d'acteurs a finalisé la première étape de travaux amorcés en actant des suppressions, des ajouts (à rédiger), c'est-à-dire des modifications qui, pour certaines, devront passer par quelques recherches.

Divers

Le CEPL ne s'implique pas sur le Championnat des Clubs, à Lamotte-Beuvron.

Fin de l'AG, à 12h00.

Suivra la remise des prix des Challenges « Club » et « Passion » 2016 du CEPL...

L'absence d'un représentant du Club classé n°2 et de plusieurs concurrents sur le podium « Passion » invitera le CEPL à redistribuer les lots non attribués.

Philippe AUDOUIN
Secrétaire du CEPL